

Southern Moana : mois d'août au sec...

Le porte-conteneurs *Southern Moana* s'est échoué, le 28 juillet, sur le platier rocheux de l'île de Futuna lors d'une tentative avortée d'entrée au port de Leava. Il a dû être allégé de 150 conteneurs pour être remis à flot, le 27 août, par la société australienne de sauvetage et de remorquage *United Salvage Pty Ltd*, après 30 jours d'attente dans une position particulièrement inconfortable et menaçante pour l'île elle-même. Souffrant de graves avaries dans ses fonds, sur sa ligne d'arbre et son hélice, le *Southern Moana* n'a cependant pas entraîné de pollution notable du plan d'eau. Les opérations d'allègement et de déséchouage, coordonnées par la Marine nationale à partir de la Nouvelle-Calédonie, ont impliqué un hélicoptère lourd MI-8, de la société néo-zélandaise Heli Harvest, pour le transport à terre des conteneurs vides ainsi qu'un hélicoptère Ecureuil pour celui des marchandises dépotées. Le *Cedre* et la Ceppol ont apporté leur concours aux autorités locales pour l'analyse de la situation et la définition des mesures de sécurité devant entourer les opérations de sauvetage.

Les substances dangereuses du mois

Toutes sortes de produits chimiques échappent régulièrement au contrôle de leurs utilisateurs. Ce mois-ci, ces substances ont pour noms : Isokal 1, Giluton 1100/28N, ou encore Algor.

Deux d'entre-elles ont entraîné une mortalité piscicole suite à de leur déversement dans l'environnement. Le 9 notamment, 20 000 litres de Giluton ont pollué la Moselle en amont d'Epinal, après avoir été rejetés accidentellement par une papeterie en

cours de maintenance estivale. Le *Cedre* a contribué lors de chaque accident à mieux comprendre le risque environnemental, en particulier en recherchant et en transmettant aux intervenants sur le terrain les données d'écotoxicologie aquatique.

Du gas-oil dans le port de Concarneau

Le 16, à l'occasion du déchargement d'un pétrolier et d'un transfert d'hydrocarbures dans le dépôt du port de pêche de Concarneau, le débordement d'un bac de stockage de gas-oil a entraîné l'infiltration d'environ 5 000 litres dans le sol du bassin de rétention. Des résurgences, favorisées par des précipitations importantes, se sont ensuite produites et ont pollué différents plans d'eau de la zone, en particulier le fond du port de pêche. Après une première intervention des sapeurs-pompiers, la Protection Civile du Finistère a sollicité les conseils sur site du *Cedre*, dans le cadre de la convention d'assistance qui unit le Conseil Général du Finistère et notre organisme.

Arrivages de boulettes d'hydrocarbures dans le Finistère

A partir de la mi-août, des boulettes d'hydrocarbures ont commencé à s'échouer sur le littoral et les plages du Finistère, polluant tout particulièrement le Finistère Sud, puis la baie d'Audierne et les plages du Nord-Ouest. Les échantillons prélevés et analysés ont montré qu'il ne s'agissait pas d'hydrocarbures provenant du *Prestige* ou d'une autre épave connue. Tout laisse donc supposer qu'il s'agit de rejets illicites d'origine inconnue. La mobilisation des autorités locales et départementales a été importante, de même que celle d'intervenants locaux pour les opérations de ramassage et de nettoyage. Le *Cedre* a effectué plusieurs missions sur site.

Fausse pollution à Criel-sur-Mer (Seine-Maritime)

Un Polrep du 28, signalant une pollution de 200 m² par hydrocarbures lourds sur une plage de Criel-sur-Mer, a provoqué une certaine émotion, surtout quand des observations complémentaires ont ensuite estimé la surface polluée à 10 000 m², avec des épaisseurs

Rédaction, information
Cedre - 715, rue
Alain Colas

CS 41836 - F29218 BREST CEDEX 2

Tél. : 33 (0) 2 98 33 10 10

Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38

E-mail : contact@cedre.fr

Internet : <http://www.cedre.fr>

Directeur de la publication : M. Girin

Rédacteur en chef : C. Rousseau

Secrétariat : A. Tygréat

N° I.S.S.N. : 1243 - 5201

pouvant atteindre 25 cm ! Après réception de photos prises sur site, le *Cedre* a indiqué que le "polluant" était très probablement un affleurement de tourbe datant a priori du quaternaire. Des analyses menées par le Lasem de Cherbourg et l'avis éclairé d'un universitaire caennais spécialiste du sujet ont confirmé cette hypothèse. Il est vrai que pour des non spécialistes, tourbe et hydrocarbure vieilli sont, à part l'odeur, très ressemblants.

Un technicien du *Cedre* à l'honneur

Gilles de Robien, ministre de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer vient de nommer Pierre Richard, technicien du *Cedre*, chevalier de l'Ordre du Mérite Maritime en reconnaissance de son action dans le cadre des opérations Polmar conduites sur le littoral aquitain, suite à l'accident du *Prestige*.

Signature d'une convention entre le *Cedre* et l'Ineris

Le 2 juillet, le directeur de l'Ineris, M. Georges Labroye, et le directeur du *Cedre*, M. Michel Girin, ont signé une convention-cadre où les risques accidentels constituent la pierre angulaire. Cette signature s'est déroulée au siège de l'Ineris à Verneuil-en-Halatte après des présentations de nos activités respectives dans le domaine accidentel. Le *Cedre* et l'Ineris travaillent déjà en étroite collaboration dans le domaine de l'intervention d'urgence. En effet, le Service Intervention du *Cedre* et la Cellule d'Appui aux Situations d'Urgence de l'Ineris (CASU) couvrent des domaines complémentaires, un accident technologique majeur (à terre ou en mer) pouvant occasionner des problèmes d'explosion/incendie, des effets toxiques et des pollutions aquatiques.

Des réunions régulières sont prévues et nos relations se sont déjà concrétisées dans le domaine de la formation interne (participation aux exercices) et du partenariat dans des projets de recherche nationaux ou internationaux.

Projet DISMAR

Destiné à développer un système d'information avancé basé sur Internet pour améliorer la gestion, l'échange et le traitement de données de toutes natures, y compris d'images radar des pollutions, le projet Européen DISMAR vient de donner lieu à une réunion

en Norvège, les 30 et 31 août, centrée sur le prototype qui est maintenant prêt pour des démonstrations. Ce système est destiné aux administrations et équipes opérationnelles en période de crise. Le projet réunit 6 pays européens et la phase de démonstration déjà débutée en Italie va se poursuivre au cours des prochains mois dans les autres pays dont la France.

Réception de déchets dans les ports

La réception des déchets de cargaison et de résidus d'exploitation a fait l'objet de deux arrêtés publiés au J.O. des 3 et 7 août. Le premier texte traite des informations à fournir aux autorités portuaires avant d'entrer dans le port. Le second s'intéresse en particulier aux modalités d'accueil des navires et demande aux autorités portuaires de s'assurer que des installations de réception adéquates sont disponibles. Sauf cas de force majeure, ce texte prévoit l'interdiction d'accès pour les navires présentant un risque pour l'environnement.

USA : dénoncer peut rapporter gros

Les bulletins *Oil Spill Intelligence Report* des 12 et 19 août signalent les condamnations de deux armateurs à des amendes de 2 et 4,2 millions de dollars pour avoir installé des dérivations sur le circuit de rejet d'eaux huileuses de navires pétroliers, afin de pouvoir déverser ces eaux à la mer sans passer par le séparateur eau-huile. La seconde amende est la plus forte jamais infligée pour un tel acte. Les deux dossiers partagent un point commun, difficilement concevable en Europe : la moitié des amendes infligées sera versée par les tribunaux aux marins qui ont dénoncé leurs patrons : 1 million de dollars à partager en trois dans un cas et 2,1 millions de dollars pour un seul homme dans l'autre. De quoi voir venir en attendant un aléatoire prochain embarquement.

Balex Delta 2004

Organisé par le centre opérationnel des urgences maritimes allemand, sous l'égide d'Helcom (Commission d'Helsinki pour la protection de l'environnement marin en mer Baltique), les États de la mer Baltique ont participé, le 26 août, à un grand exercice de lutte contre la pollution dans le golfe de Mecklenbourg (au large de Rostock). Cet exercice annuel a rassemblé une vingtaine de navires de six pays de la Baltique autour d'un déversement fictif de 2 000 tonnes de brut russe REB (Russian Export Blend) suite à une collision entre un pétrolier et un Ro-Ro.